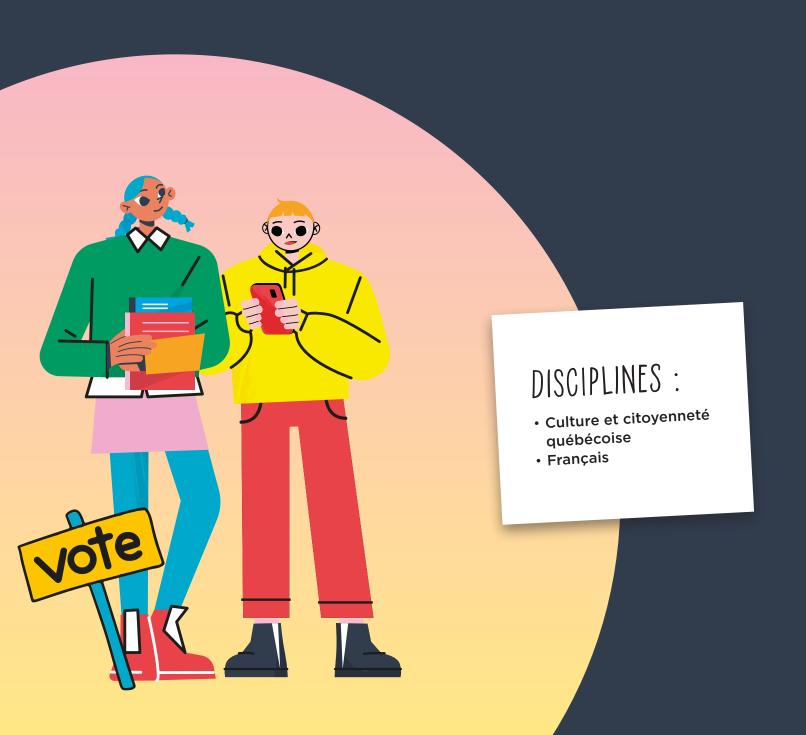


Les femmes en politique au Québec

3^E CYCLE DU PRIMAIRE ET 1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE



Découvrez des militantes et des pionnières d'hier à aujourd'hui qui ont forgé la place des femmes en politique au Québec!



LES FEMMES EN POLITIQUE AU QUÉBEC



Le **25 avril 1940** marque l'obtention du **droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec**. Depuis, la présence des femmes en politique québécoise est grandissante.

Les contenus présentés permettront de :

- connaître six femmes québécoises ayant joué un rôle sur la scène politique depuis 1940;
- différencier les rôles de députée, de ministre, de première ministre et de présidente de l'Assemblée nationale;
- réfléchir à l'importance de la diversité et de l'égalité.



Des termes importants de la démocratie québécoise

Avant de découvrir des femmes qui ont marqué l'histoire du Québec, il est essentiel de connaître des termes importants de notre démocratie.

Circonscription électorale

Une circonscription électorale est une division territoriale effectuée en vue des élections. Depuis 1979, la Commission de la représentation électorale est chargée de la délimitation et de la dénomination des circonscriptions électorales. L'expression circonscription électorale a été introduite dans la loi la même année pour désigner ce qu'on appelait districts électoraux depuis 1867 et ce qu'on appelle parfois comtés dans le langage courant.

Députée ou député

Les députées et députés sont des personnes élues afin de représenter leurs concitoyennes et concitoyens. Au Québec, les 125 députées et députés siègent au parlement.

Les députées et députés sont choisis par les électrices et électeurs des circonscriptions électorales pendant les élections. Une circonscription est une communauté établie en fonction de critères géographiques, démographiques et sociologiques. Il y a une députée ou un député par circonscription. Il y a donc 125 circonscriptions au Québec!

Éligibilité

Il s'agit de l'aptitude légale d'une personne à être élue.

Féminisme

Le féminisme est un mouvement de pensée politique, social et culturel prônant l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Ministre

Les ministres sont des députées et députés choisis par la première ministre ou le premier ministre pour faire partie du Conseil exécutif. En théorie, les ministres sont tous égaux. Cependant, certaines et certains exercent des responsabilités et des fonctions stratégiques plus importantes que d'autres. Afin de les distinguer, l'appellation ministre ou ministre en titre est réservée à celles et ceux qui sont à la tête d'un ministère. La ou le ministre responsable a la charge de l'application d'une loi ou d'une partie de loi, alors que la personne qui occupe la fonction de ministre délégué agit généralement comme assistante d'une ou d'un ministre en titre.

Première ministre ou premier ministre

La première ministre ou le premier ministre est la cheffe ou le chef du gouvernement. Cette personne est détentrice des pouvoirs exécutifs. Elle dirige le gouvernement et l'administration publique en collaboration avec ses ministres. En vertu du principe de la responsabilité ministérielle, elle doit aussi être membre de l'Assemblée nationale puisqu'elle est responsable devant celle-ci. Pour former le gouvernement, la première ministre ou le premier ministre doit avoir l'appui de la majorité des députées et députés élus à l'Assemblée nationale. Ainsi, la cheffe ou le chef du parti politique qui remporte le plus grand nombre de sièges aux élections générales devient première ministre ou premier ministre.

Présidente ou président de l'Assemblée nationale

La présidente ou le président de l'Assemblée nationale du Québec dirige les travaux en Chambre, administre les services de l'Assemblée nationale et représente l'institution lors d'activités protocolaires ou institutionnelles et lors de missions interparlementaires. La présidence a trois rôles. Premièrement, elle arbitre les séances en appliquant le *Règlement de l'Assemblée nationale*. Deuxièmement, elle chapeaute les services de l'Assemblée nationale afin de s'assurer que son administration répond aux besoins des parlementaires. Finalement, la représentation est sans doute le rôle qui met le plus la présidence en valeur dans l'espace public.

Vote

Il s'agit de l'expression d'un choix, d'une opinion, dans un processus d'élection.

Des militantes et pionnières québécoises d'hier à aujourd'hui

Ces femmes font partie de celles qui ont œuvré pour que la société québécoise soit plus égalitaire.



Mae O'Connor

Mae O'Connor est née en 1891. En 1947, elle est la première femme à se porter candidate à une élection provinciale. M^{me} O'Connor ne sera pas élue, mais elle obtient tout de même 2675 voix contre 3402 pour son adversaire.

Marie-Claire Kirkland

Marie-Claire Kirkland est née en 1924. Elle se présente à une élection partielle en 1961. Elle gagne et devient la première femme élue à l'Assemblée législative. Marie-Claire Kirkland exerce son rôle de **députée**, puis en 1962, elle est la première femme nommée **ministre**. En 1964, elle fait adopter à l'unanimité le projet de loi n° 16 qui met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée. Grâce à cette loi, les femmes peuvent notamment signer un bail. En 1973, Marie-Claire Kirkland quitte la politique pour devenir juge à la Cour provinciale.



Lise Bacon

Lise Bacon est née en 1934. Elle est engagée pour les droits des femmes depuis 1952 auprès de diverses organisations (Association des femmes libérales, Groupement régional des femmes libérales de la Mauricie, Fédération libérale féminine du Canada, etc.). Lise Bacon est élue députée en 1973. Elle est ministre de 1973 à 1976. En 1985, Lise Bacon devient la première femme à occuper le rôle de vice-première ministre.





Françoise David

Françoise David est née en 1948. Elle a été très engagée dans différents regroupements tels que le Centre des services sociaux de Montréal et le Regroupement des centres de femmes du Québec. De 1994 à 2001, Françoise David est présidente de la Fédération des femmes du Québec. Lors de son mandat, elle organise la marche Du pain et des roses. Il s'agit d'une marche de 10 jours qui permettra d'adopter la Loi sur l'équité salariale, d'augmenter le salaire minimum et de voter des mesures pour lutter contre la pauvreté. M^{me} David est députée de 2012 à 2017.



Louise Harel

Louise Harel est née en 1946. En 1970, Louise Harel commence sa carrière politique. De 1979 à 1981, elle est responsable du dossier de la condition féminine au Centre des services sociaux de Montréal. Elle est également membre de la Fédération des femmes du Québec ainsi que de nombreuses coopératives. Elle devient vice-présidente de parti en 1979, députée en 1981, puis présidente de commission et ministre. En 2002, M^{me} Harel est la première femme à occuper le poste de **présidente** de l'Assemblée nationale.

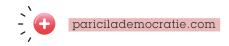
Pauline Marois

Pauline Marois est née en 1949. Elle est élue députée pour la première fois en 1981. Elle dirige plusieurs ministères tels que le ministère des Finances, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé. M^{me} Marois a également été vice-première ministre de 2001 à 2003. Le 26 juin 2007, elle est élue cheffe de parti et devient, cinq ans plus tard, la première femme **première ministre** du Québec.



Petit historique de l'évolution des droits et de la place des femmes au Québec

- 1791 L'Acte constitutionnel de 1791 accorde la qualité d'électeur aux propriétaires et à certains locataires, sans distinction entre les genres.
- **1849** Correction de l'Acte constitutionnel : il est formellement interdit aux femmes de voter.
- **1918** Les femmes, sauf les femmes autochtones, obtiennent le droit de vote au fédéral.
- 1919 Les femmes obtiennent le droit d'éligibilité au fédéral.
- 1922 Le Comité provincial pour le suffrage féminin est créé.
- **1940** Les femmes, sauf les femmes autochtones, obtiennent le droit de vote et d'éligibilité au Québec.
- 1947 Mae O'Connor est la première femme à se présenter à une élection au Québec.
- **1960** Les Autochtones, y compris les femmes autochtones, obtiennent le droit de vote aux élections fédérales.
- **1961** Marie-Claire Kirkland est la première femme élue au Parlement du Québec.
- **1962** Marie-Claire Kirkland devient la première femme à occuper un poste de ministre.
- 1966 La Fédération des femmes du Québec est créée.
- 1969 Le Québec accorde le droit de vote aux hommes et aux femmes autochtones qui vivent dans des réserves.
- **1975** L'adoption de la *Charte des droits et libertés de la personne* interdit la discrimination basée sur le sexe.
- **1977** L'Organisation des Nations unies (ONU) officialise le 8 mars comme étant la Journée internationale des droits des femmes.



- Lise Bacon est la première femme vice-première ministre du Québec.
- 1995 La marche Du pain et des roses se déroule du 26 mai au 4 juin.
- L'Assemblée nationale du Québec adopte à l'unanimité la *Loi sur l'équité salariale.*
- Monique Gagnon-Tremblay est la première femme cheffe de l'opposition officielle.
- Louise Harel est la première femme présidente de l'Assemblée nationale du Québec.
- Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine est créé.
- Pauline Marois devient la première femme première ministre du Québec.
- Catherine Durepos devient la première femme sergente d'armes de l'Assemblée nationale du Québec.
- Kateri Champagne Jourdain est la première personne autochtone à être nommée ministre.
- 2022 Le plus haut pourcentage de femmes élues au Québec est obtenu! À 46 %, ce pourcentage s'approche de la parité.



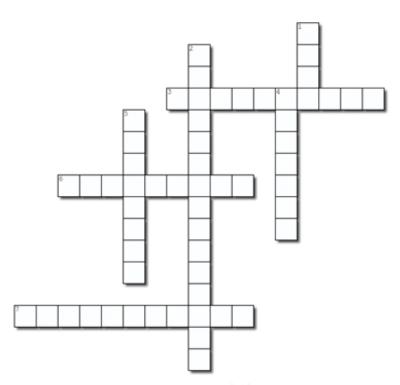
Écris sur une femme inspirante

Écris un court texte pour parler d'une femme qui t'inspire. Dans ton texte, explique qui est cette femme et pourquoi elle t'inspire.

Fais ce mot croisé!

Utilise le vocabulaire de cette fiche pédagogique pour remplir la grille de mots croisés. À toi de jouer!

Des termes importants de la démocratie



Horizontal

- 3. La personne qui dirige les travaux en Chambre, administre les services de l'Assemblée nationale et représente l'institution.
- 6. Mouvement de pensée politique, social et culturel prônant l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.
- 7. Aptitude légale d'une personne à être élue.

Vertical

- 1. Expression d'un choix, d'une opinion, dans un processus d'élection.
- 2. Part du territoire représenté par une députée ou un député.
- 4. Personnes élues afin de représenter leurs concitoyennes et concitoyens.
- 5. Députées et députés choisis par la première ministre ou le premier ministre pour faire partie du Conseil exécutif.

NOIES				

NOIES			





SUIVEZ-NOUS









Pour nous contacter

- @ education.democratie@assnat.qc.ca
- **Q** 418 643-7239 ou 1 866 DÉPUTÉS (sans frais)
- Assemblée nationale du Québec
 Direction de l'accueil et de la mission éducative
 1020, rue des Parlementaires, 7e étage
 Québec (Québec) G1A 1A3